



PAP NQ - SD-P 01		HAB-1	
COS	0,4	CUS	0,7
CSS	0,6	DL	20

um Krëmmert

ZAD/NQ - SD-P 07		HAB-1	
COS	0,3	CUS	0,6
CSS	0,5	DL	10

**Légende: PAG**

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-u Zone mixte urbaine
- MIX-v Zone mixte villageoise
- MIX-r Zone mixte rurale
- BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics
- REC Zone de sport et de loisir
- ECO-c1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-c2 Zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-r Zone d'activités économiques régionale
- ECO-n Zone d'activités économiques nationale
- JAR Zone de jardins familiaux
- SPEC-E Zone spéciale - station à essence
- SPEC-F Zone spéciale Foetz
- SPEC-HA Zone spéciale - am Hau

**PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur**

PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Dénomination de la ou des zones	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
COS max.	CUS max.	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
COS min.	CUS min.	
CSS max.	DL max.	
CSS min.	DL min.	

**Zone verte**

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (7)
- PARC Zone de parc public
- VERD Zone de verdure

**Zones superposées**

- PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone d'aménagement différé
- Zone de servitude "urbanisation"
  - AB Servitude "urbanisation - anti-bruit"
  - CE Servitude "urbanisation - cours d'eau"
  - CV Servitude "urbanisation - coulée verte écologique"
  - EN Servitude "urbanisation - éléments naturels"
  - HT Servitude "urbanisation - haute tension"
  - IP Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
  - B Servitude "urbanisation - bois"
  - ZI Servitude "urbanisation - zone tampon"
  - ZH Servitude "urbanisation - zone humide"
- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- Secteur protégé de type "environnement construit" - C
- Secteur protégé de type "environnement naturel et paysage" - N
- Zone de bruit ≥ 70dBA (9)

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:**

- à l'aménagement du territoire
  - Décharge pour déchets inertes (10)
- à la protection des sites et monuments nationaux
  - Immeubles et objets classés monuments nationaux (4)
  - Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (4)
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
  - Zone protégée d'intérêt national - déclarée (1)
  - Zone protégée d'intérêt national - à déclarer (2)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones habitats" (3)
  - Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale" (3)
- à la gestion de l'eau
  - Zone inondable - HQ10 (5)
  - Zone inondable - HQ100 (5)
  - Zone inondable - HQ extrême (5)

**Indications complémentaires (à titre indicatif)**

- Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (6)
- Habitats d'espèces protégées (Art. 17) (relevé non exhaustif) (7)
- Sites de reproduction et aires de repos d'espèces intégralement protégées (Art. 21) relevé non exhaustif (7)
- Cimetière
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (8)
- Courbes de niveau, équidistance 5 m (8)
- Autoroute (8)
- Conduites électriques aériennes (8)
- Réseau de SES (11)
- Limite de la commune

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie  
Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016